

Le 1^{er} avril 2025 PAR COURRIEL

Mark Carney Chef du Parti libéral du Canada

Pierre Poilievre Chef du Parti conservateur du Canada

Jagmeet Singh Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

Yves-François Blanchet Chef du Bloc Québécois

Elizabeth May et Jonathan Pedneault Cochefs du Parti vert du Canada

OBJET: Protéger les droits des travailleuses et travailleurs canadiens

Madame, Messieurs,

Le 28 mars 2025, l'administration de Donald Trump a encore érodé la fonction publique fédérale américaine avec un décret qui s'en prend aux travailleurs syndiqués, en supprimant unilatéralement les droits de négociation collective pour les agences de sécurité nationale américaines. Ce décret de grande portée est une attaque directe contre les droits du travail américains, dépouillant les fonctionnaires de protections cruciales dans des domaines aussi divers que la défense nationale, la sécurité des frontières, la sécurité publique et la justice.

Dans des circonstances normales, une telle décision malveillante serait à juste titre préoccupante. Mais ce ne sont pas des circonstances normales : outre sa volonté de démanteler la démocratie américaine, la rhétorique soutenue de Donald Trump sur l'annexion du Canada fait qu'il est essentiel que les Canadiens et les Canadiennes se tiennent debout et ripostent à toute tentative visant à réduire de l'intérieur nos propres droits, durement acquis.

Les syndicats et les travailleurs canadiens ont joué un rôle déterminant dans l'histoire des droits en milieu de travail de notre pays. Les droits et les protections dont jouissent aujourd'hui les travailleurs canadiens sont le résultat direct des efforts passés et présents des syndicats. Ces droits sont essentiels au maintien d'emplois de qualité, sûrs et bien rémunérés, qui permettent aux travailleurs canadiens de s'épanouir et, dans le cas des fonctionnaires canadiens, de fournir des services importants et indispensables à la population canadienne.

Compte tenu de l'assaut mené contre les droits des travailleurs au sud de notre frontière, et à l'approche des élections fédérales du 28 avril, les travailleurs canadiens ont besoin de savoir que nos dirigeants sont prêts à monter la garde pour protéger les droits des travailleurs.

.../2



À titre de président national du syndicat représentant plus de 12 000 agents et employés des services frontaliers qui travaillent à la défense de nos frontières et de nos collectivités, je vous écris aujourd'hui pour vous demander instamment de protéger les droits du travail au Canada, notamment :

- les droits à la négociation collective pour tous les travailleurs syndiqués canadiens.
- le droit de se syndiquer pour tous les travailleurs canadiens.
- la formule Rand le fondement des relations de travail et de la négociation collective au Canada.
- la sauvegarde des pensions du secteur public en veillant à ce que les pensions à prestations déterminées que les travailleurs de la fonction publique fédérale se sont efforcés d'obtenir demeurent intactes.

Vous engagez-vous à protéger ces droits durement acquis? Je suis persuadé que vous serez d'accord : les Canadiens et les Canadiennes méritent d'être dirigés par des personnes qui cherchent à défendre leurs droits en tant que travailleurs ainsi qu'à protéger leurs emplois et leurs conditions de travail dans un contexte d'incertitude politique et économique.

Le Syndicat des Douanes et de l'Immigration est depuis longtemps à l'avant-garde de la lutte pour la défense des droits des travailleurs. Comme vous le savez, nous avons insisté sur la nécessité pour le gouvernement fédéral d'élargir l'accès à la retraite anticipée pour les travailleurs de première ligne de la sécurité publique, y compris les agents de l'ASFC, et nous attendons avec impatience que le prochain gouvernement honore les engagements pris par le passé pour faire de cette question une réalité. À ce stade-ci, cependant, les événements qui se déroulent au sud de notre pays indiquent à quel point la vigilance est de mise, et il est primordial que nos dirigeants politiques démontrent clairement qu'ils comprennent à quel point il est vital pour tous les travailleurs de voir leurs droits respectés.

J'attends avec impatience votre réponse, que nous communiquerons à nos membres.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Mark Weber

Président national, Syndicat des Douanes et de l'Immigration